



*Le Ministre*

N° **03130** / MSHP/M/BBVJ

Abidjan, le

14 .04. 2022

/-)

**Monsieur le Ministre  
du Tourisme et des Loisirs**

**OBJET** : Fermeture de centres Covid-19

**ABIDJAN**

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre de la lutte contre la maladie à coronavirus (Covid-19), le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU) a créé des centres de dépistage de la Covid-19 dans les Communes du District Autonome d'Abidjan, en vue de rapprocher les services de dépistage des populations.

Suite à la baisse des cas de positivité à cette pandémie ces derniers mois, et vu la baisse du niveau de prélèvement dans ces centres de prélèvement, je vous informe de la décision du MSHPCMU de fermer les centres d'Abobo, de Bingerville, de Port Bouët et de Treichville (gare de Bondoukou). Il en est de même du centre de Cocody dont le propriétaire du site réclame son patrimoine depuis 2020.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes salutations distinguées.



**Pierre DIMBA**

